

CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX
Septième session
Yokohama, 30 octobre - 7 novembre 1989

Distr. GEN.
ITTC(VII)/7
7 novembre 1989
Français
Original: ANGLAIS

DECISION 2(VII)

NOMINATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

Le Conseil international des bois tropicaux,

Rappelant sa décision 4(I), par laquelle il avait nommé M. Freezailah bin Che Yeom Directeur exécutif de l'Organisation internationale des bois tropicaux pour la période allant du 1er novembre 1986 au 31 mars 1990,

Décide, conformément aux alinéas 1 et 2 de l'article 16 de l'Accord international de 1983 sur les bois tropicaux, de prolonger le mandat de M. Freezailah bin Che Yeom de deux années de plus, pour couvrir la période allant du 1er avril 1990 au 31 mars 1992.